

LES AMIS DE SAINT-BREVIN 1984 / 2024

1989 à 1993



LES AMIS DE ST BRÉVIN

Sécurité, propreté, bouchots, transports

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 19 août à la Ferme des Tabacs, en présence de M. Chauvin, maire de St Brévin. Cent cinquante personnes y participaient. Le président René Durand puis Mme Crevant, trésorière, ont présenté leurs rapports.

Le rapport moral du président passait en revue les divers points sur lesquels avait porté l'activité de l'association depuis 1988. Des indications complémentaires ont été données par le président sur les deux points suivants: l'eau et les bouchots.

En qualité de fermier du service des eaux du SIVOM du Val St Martin, la CEO reconnaît que l'eau distribuée par le réseau comporte, à certaines périodes, des particules ferrugineuses en suspension. Pour régler ce problème la CEO a proposé au SIVOM: de rectifier la minéralisation de l'eau produite par son usine de traitement de façon à la rendre moins corrosive vis-à-vis des conduites mal protégées; un programme de rénovation et de renouvellement des conduites les plus anciennes.

Sur le problème des bouchots, les essais d'arrachage effectués aux grandes marées en février n'ont pas été concluants. Une nouvelle campagne d'essais par moyens oléohydrauliques va être effectuée par une société de travaux sous-marins; les bouchots sont balisés depuis le mois d'avril; l'implantation d'un nouveau chenal pour l'accès à la mer des dérivés et planchers à voiles face à l'allée de Pressigny n'a pas été demandée par la municipalité, ce qui amènera à renouveler la demande.

Le nombre des adhérents ayant versé leur cotisation en 1988 a été de 164; pour 89, il est à ce jour de 178. Au cours du débat général, de nombreuses questions ont été examinées.

Mise en valeur de la plage: Après avoir rappelé qu'elle appréciait la pertinence et la qualité des efforts poursuivis depuis quelques années (amélioration des eaux de la baignade grâce au développement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration juste devant le Centre de l'Océan, bancs pour le repos des touristes), l'asso-

ciation demande que soient envisagées dans les meilleurs délais les améliorations complémentaires:

- Sécurité des plages: On souhaite que la surveillance en été soit assurée de 10h à 13h parce que beaucoup de baigneurs restent jusqu'à 13h à la plage notamment en raison de l'heure d'été. On demande s'il serait possible de prévoir l'implantation en bordure des plages, ou des voies qui les longent, de bornes analogues à celles des autoroutes permettant d'appeler directement les postes de secours ou les pompiers. On réclame une surveillance plus forte des prescriptions de sécurité sur les plages. Les amis de St Brévin font observer qu'un agent doté d'un képi et d'un bon sifflet circulant sur la plage aurait sans doute un très heureux effet.

- Propreté de la plage: L'association demande que le nettoyage soit mieux assuré: enlèvement des dépôts de coquillages (moules) et d'algues, lavage de poubelles au contact des plages avec ramassage fréquent.

- Chenal balisé face à l'allée de Pressigny: L'association réclame à nouveau l'implantation d'un chenal à un endroit où beaucoup de gens se rendent à la plage et souhaitent partir sur la mer en dériveur ou planche à voile.

- Amélioration des accès aux plages avec aires de stationnement à proximité.

- Aménagement d'aires de pique-nique avec tables, bancs, WC et poubelles.

- Implantation de plus nombreux bancs disposés autant que possible face aux vues.

- Améliorer la protection des secteurs de plantation sur les dunes en surveillant le respect des prescriptions correspondantes (agent avec képi et sifflet).

- Et surtout favoriser l'implantation près du secteur central de l'Océan d'un ensemble de qualité remplaçant le très vétuste casino.

Le maire, M. Chauvin, a apporté, avec le concours de M. Duchesne, adjoint au tourisme, certains éléments de réponse, mais les problèmes posés persistent.

Mise en valeur de la forêt et de la campagne: sentiers de promenade balisés, aires de pique-

nique (avec tables, bancs, WC et poubelles), aménagement d'un parcours de santé (ce pourquoi une documentation a été remise au maire), mise en valeur des menhirs et dolmens, pistes cavalières: carrière pour les cavaliers, soigner la propreté du centre hippique dont l'association apprécie l'installation mais recommandation de ne pas laisser de cavaliers novices circuler dans les avenues car cela est en vérité fort dangereux (un exemple récent à l'Ermitage, cité par un adhérent).

Bouchots: L'association apprécie le balisage mis en place. M. Chauvin ayant déclaré que l'enlèvement de ces bouchots était une grosse affaire, sans doute coûteuse et dont on ne pouvait mesurer toutes les conséquences (déplacement des bancs de sable, affouillement), M. René Durand lui répond que ces bouchots constituent une grave source de pollution de la plage, que s'ils subsistent, c'est parce que ni les mytiliculteurs ni l'administration n'ont assuré leur enlèvement dès la fin des concessions, enlèvement qui figurait formellement dans les engagements des concessionnaires et pour qui ils ont reçu des subventions. L'association n'ayant pas pu obtenir satisfaction à l'amiable, a engagé une action devant le tribunal administratif qui lui a donné raison; ce jugement n'ayant pas fait l'objet d'un recours est définitif. L'association demande donc que l'enlèvement des bouchots soit exécuté.

Distribution d'eau: L'association insiste auprès du maire pour que dans le cadre du SIVOM, les crédits nécessaires soient dégagés avec l'aide des subventions à obtenir de la Direction départementale de l'agriculture ou de toutes autres subventions pour un programme de remplacement des canalisations vétustes du réseau existant.

Sécurité sur les voies de la commune: Pour la Route Bleue, l'attention du maire est attirée sur le caractère extrêmement dangereux du carrefour des Rochelets. On demande soit un aménagement du terre-plein central, soit un système de feux de trafic. Sur les voies de transit de la commune, on souhaite des limitations de vitesse avec contrôle pour en faire assurer le respect. Sur les voies de lotisse-

ment, à défaut de ralentisseurs, des limitations de vitesse (à 40 ou 50 km/heure, par exemple) sont demandées.

Stationnement: L'association réitère sa demande d'un stationnement à durée limitée à proximité des zones commerciales ou de marché ainsi que sa demande d'un développement des parkings publics pour ces mêmes zones.

Voies - entretien et éclairage: A des demandes d'amélioration des chaussées, M. Chauvin répond qu'une révision a été faite dès l'installation de la nouvelle municipalité mais qu'il n'est pas possible, dans le cadre du budget communal, de répondre à toutes les réclamations; un programme sera mis au point et réalisé progressivement. Concernant l'éclairage public, M. Chauvin attire l'attention sur le fait qu'il est maintenant assuré toute la nuit en saison.

Transports publics: Aux réclamations présentées d'une desserte par autobus des secteurs sud de la commune M. Chauvin répond que des expériences ont été faites qui se sont soldées par une fréquentation faible, ne paraissant pas raisonnable de poursuivre. Divers adhérents attirent l'attention sur les perspectives favorables que devrait comporter à partir de l'automne l'arrivée du TGV à St Nazaire. L'association souhaite une desserte des TGV notamment pour les week-ends.

Plan d'occupation des sols: La commune ayant décidé la révision de son POS, l'association demande à être associée aux études correspondantes. M. Chauvin se déclare très intéressé par cette proposition et y donnera suite.

Animation sportive: M. René Durand rappelle à l'assemblée qu'au-delà des sports nautiques ou de plage, les très beaux équipements sportifs du parc de la Saulezais permettent des animations d'un grand intérêt. Il cite notamment le football et le tennis. M. Jean Vincent explique comment il assure (avec M. Pecout et grâce à la municipalité) l'animation et l'entraînement d'un stage de football qui cette année a rassemblé 500 jeunes de 8 à 17 ans.

L'assemblée générale a été suivie d'un cocktail dans les salles de la Ferme des Tabacs.

19 juillet 1989

AG d'août 1992



8 février 1988

LES AMIS DE SAINT-BREVIN

Assemblée générale

Août 1991



Le bureau lors de la réunion en présence du maire et de son adjoint, M. Duchesne.

L'assemblée générale des Amis de Saint-Brevin s'est tenue le 26 juillet à 19h, à la salle des fêtes de l'Océan en présence de M. Chauvin, maire de Saint-Brevin et de M. Duchesne, adjoint au maire. 115 adhérents étaient présents.

Le rapport moral du président, le rapport financier du trésorier et les comptes de l'exercice 1990 ont été approuvés à l'unanimité. C'est également à l'unanimité que l'assemblée a approuvé la modification des statuts proposés par le conseil d'administration.

Les administrateurs venant à renouvellement, MM. Ferré, Maquet et Testard de Marans, ont été réélus à l'unanimité ainsi que M. Paul Cheneau, coopté par le conseil en remplacement de M. Michel Blasin, démissionnaire.

Après un très intéressant exposé de Mlle Briquet, directrice du tourisme, sur les perspectives de développement touristique de Saint-Brevin ainsi que sur les

actions déjà engagées par l'OTSI (Office du tourisme et syndicat d'initiative), et par le PAC (Promotion, accueil et commercialisation, organisme créé par la commune), de nombreuses questions et suggestions ont été présentées par les membres de l'association. MM. Chauvin et Duchesne ont répondu à ces interventions et cela a été pour M. Chauvin, l'occasion d'annoncer qu'une consultation publique allait être lancée à la mairie (du 5 au 17 août) sur le projet de plan d'eau envisagé entre le casino et le centre nautique (7 hectares, 400m, investissement de 25MF dont la moitié à la charge de la commune, coût d'entretien annuel de 300 000F) dont le conseil municipal a délibéré le 24 juillet 1991.

Après un très intéressant exposé de Mlle Briquet, directrice du tourisme, sur les perspectives de développement touristique de Saint-Brevin ainsi que sur les

positions très compréhensives vis à vis des demandes présentées. Il a, en outre, fait part à l'assemblée de la mise au point actuellement en cours au niveau "agglomération nazairienne" d'un projet général d'aménagement de la route Bleue qui comporterait la réalisation sur cette route d'un giratoire au carrefour des Rochelets considéré comme "porte sud" de la commune.

Suivant la tradition, l'assemblée a été suivie d'un dîner sympathique réunissant 130 convives qui s'est terminé à 23h30.

Les Amis de Saint-Brevin rappellent qu'une réunion d'information aura lieu le vendredi 9 août à 19h, à la Ferme aux Tabacs suivie d'un dîner pour les adhérents qui n'ont pu assister à l'assemblée générale de juillet. Merci de vous inscrire le plus rapidement possible auprès de Mme Crevant, 107 bis avenue du 11 Novembre à l'Océan.

ASB EN COLERE

- Malgré la décision du TA, les 8000 pieux des bouchots ne sont toujours pas enlevés ;
- Saisine d'un médiateur.

CA de juin 1991

LES AMIS DE SAINT-BREVIN

Le conseil d'administration, le 27 avril, a coopté M. Paul Cheneau (16 allée Marthe, L'Ermitage) en remplacement de M. Michel Blasin, qui a été nommé membre d'honneur en remerciement des services rendus.

Questions à l'ordre du jour: OTSI - L'Association, nommée administrateur de l'OTSI, a désigné deux administrateurs pour la représenter: Mme Crevant, M. Nicot suppléant.

Impôts directs - Révision en cours des bases de calcul des impôts locaux; M. Testard de Marans est chargé de suivre les travaux avec M. Cheneau.

Bouchots - Les Affaires maritimes n'ayant pu, manque de crédits, faire le nécessaire pour l'arrachement des pieux devant le casino de l'Océan, l'association s'opposera à tout renouvellement de concession sur le banc du nord. Elle a proposé au maire une action en dommages et intérêts contre l'Etat qui n'a pas donné suite au jugement du tribunal administratif nous donnant raison.

Aménagement St-Brevin l'Océan - Préoccupée par la diminution du nombre des stationnements, l'association demande à la municipalité de créer de nouvelles places de stationnement au besoin en acquérant des terrains. Elle demande à proximité du centre, un stationnement "à durée limitée" pendant la saison.

Modification du POS - Au sujet du projet de nouvelles possibilités d'urbanisation dans les villages situés à l'est de la Route Bleue: avis favorable. Demande que la municipalité se préoccupe des problèmes qui se posent à la limite des zones urbanisables et rurales: lisiers évacués sans trai-

tement dans des fossés à ciel ouvert. Le développement des villages situés à l'est de la Route Bleue renforcera à l'avenir la nécessité de faciliter pour les habitants de ces villages la traversée de la Route Bleue. Cette note concernait l'aménagement des quatre carrefours suivants: La Nicolierie, Fort-Aguet, Les Rochelets, L'Ermitage.

Espace rural - M. Lebreton, adjoint propose que l'association délègue un représentant à cette commission. M. Yves Lesage, la représentera à cette commission.

Assemblée générale 91 de l'association - Elle se tiendra le vendredi 26 juillet à 19h à la salle des fêtes de l'Océan; une réunion d'information pour les "aoûtins" se tiendra le 9 août; chacune de ces réunions sera suivie d'un buffet froid comme en 90. Délibération sur une modification des statuts, sur le développement touristique de la station. Mlle Patricia Briquet, directrice du tourisme, fera devant l'assemblée générale un exposé. Débat général en présence du maire. L'avenir touristique veut dire amélioration de l'environnement, préoccupation et vocation statutaire des Amis de St-Brevin.

Les Amis de St-Brevin est une association loi de 1901 pour l'amélioration des conditions de vie, la défense de l'environnement, le développement de la commune. Renseignements Mme Crevant, 4 rue Auguste Perret 75013 Paris ou M. Bonnel, 35 rue Saint-Georges, St-Brevin les Pins, tél. 40 39 07 38.

Le projet d'une surface commerciale place du Marché

Les « Amis de Saint-Brévin » : oui, mais

Le conseil d'administration des « Amis de Saint-Brévin » s'est réuni pour prendre position sur le projet de déclassement et aliénation du domaine public place H-Baslé, actuellement à l'enquête, pour implanter une surface commerciale à la place du magasin Hardy. Pour éclairer sa réflexion, le conseil avait invité les commerçants permanents et forains des marchés hebdomadaires. Cette invitation a été bien accueillie par les commerçants puisque une cinquantaine d'entre eux sont venus exposer leurs points de vue.

Cette réunion a mis en évidence l'importance que les commerçants attachent au maintien de leur emplacement actuel, voire même à l'augmentation de la surface mise à leur disposition sur les marchés.

Suite à cette concertation, le

conseil confirme que l'association est favorable au principe de l'implantation d'une surface commerciale, mais est opposée au projet tel qu'il se présente.

Dans un communiqué, l'association - Les amis de Saint-Brévin - déclare: « Nous serions entièrement favorable à ce projet, si la surface de vente envisagée était réduite de moitié soit 500 à 600 m² au lieu de 1 000 à 1 200 m², si la municipalité confirmait sa volonté de maintenir les marchés hebdomadaires, place H.X-Baslé et réorganisait la superficie réservée aux commerçants forains de façon à maintenir et même augmenter l'importance des marchés et enfin, si la municipalité mettait simultanément en œuvre des projets d'amélioration de la circulation et du stationnement. »

LES ASB S'INQUIETENT

- Du bruit et de l'insécurité de la route bleue ;
- De la diminution du stationnement à l'Océan ;
- De la qualité de l'eau potable ;
- De la sécurité des plages : demande d'une surveillance renforcée ;
- Du débordement : demande de contrôle efficient.

AG du 17 août 1993

Bruit et sécurité

L'assemblée générale s'est tenue le 17 août en présence de M. Hériaud, député de la circonscription et de M. Zimmer, directeur du tourisme de la station. M. Chauvin, maire de St-Brevin, a lui-même assisté à la fin de l'assemblée à partir de 19h30.

Cent quarante huit adhérents étaient présents, cinquante trois avaient en outre adressé leur pouvoir, de sorte que cent quatre vingt onze adhérents étaient présents ou représentés.

Le rapport moral du président se référait au bulletin d'information de juin qui avait été diffusé à tous les adhérents et le complétait par les récentes informations concernant notamment les problèmes de desserte de la commune jusqu'à l'Ermitage par la STRAN (question exposée par M. Huet, administrateur, qui poursuit ses démarches), les problèmes de la Route Bleue (liaison est-ouest de la commune à améliorer par des passages supérieurs ou inférieurs, insécurité marquée par un récent accident (un mort aux Rochelets) nécessité de réduire et contrôler la vitesse sur cette route, le problème des bouchots subsistant en face du casino de St-Brevin l'Océan (problème qui paraît devoir être résolu au printemps 94 suite à nos démarches auprès du médiateur appuyées par le député de la circonscription).

Le rapport financier a été présenté par Mme Crevant, trésorière de l'association (recettes 1992: 27 240F contre 25 916 en 91; dépenses 92: 26 080F contre 25 462F en 91 = solde positif de 1159F pour l'exercice 1992). En

outre l'association détient 15 Sicav Ouest du CIO évaluées à fin 92 à 20.167F.

Le rapport du président et le rapport du trésorier sont approuvés à l'unanimité.

C'est également à l'unanimité que sont réélus les trois administrateurs dont le mandat venait à renouvellement (MM. Durand, Jounel et Lesage) et qui est élu administrateur M. Denhaut qui avait présenté sa candidature conformément à l'appel du bulletin d'information de juin 93.

Après un débat, au cours duquel ont été particulièrement mis en cause les problèmes de nuisances sonores (fêtes répétées de certains campings ou colonies de vacances, Route Bleue) et les problèmes de sécurité (contrôle de vitesse réclamés sur les avenues de la commune comme sur la Route Bleue, surveillance des cabines installées sur les plages, etc.)

M. Chauvin, maire de St-Brevin, a rappelé les réalisations récentes envisagées par la municipalité, il a également répondu à certaines questions soulevées en sa présence.

M. Hériaud a confirmé les indications concernant les bouchots indiquées dans le rapport du président et fait part à l'assemblée de l'action qu'il entend poursuivre en tant que député pour le Pays de Retz et la Côte de Jade.

M. Duru, historien de la commune, a présenté l'histoire de la paroisse depuis le 8e siècle, exposé très documenté et fort apprécié par les adhérents présents.

Suivant la tradition des années précédentes, l'assemblée a été suivie d'un dîner amical à la Ferme des Tabacs qui a prolongé la soirée jusqu'à minuit.

Les 40 ans des ASB